

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (Normes Françaises)

(en millions d'Euros)	Annexe	2011	2010
Produits d'exploitation		1 626,9	1 660,5
Recettes de Publicité liées à l'Antenne	2.12 et 4.1	1 435,2	1 473,9
Autres prestations de services		4,7	2,3
Produits des activités annexes		7,3	8,4
Chiffre d'affaires		1 447,2	1 484,6
Production stockée		(0,5)	0,7
Production immobilisée		0,7	5,2
Subvention d'exploitation		0,2	0,0
Reprises sur amortissements et provisions		81,2	68,9
Transferts de charges	4.6	95,5	98,6
Autres produits		2,6	2,5
Charges d'exploitation		(1 429,4)	(1 506,4)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4.2	(610,0)	(594,5)
Variation de stock		(36,2)	(38,9)
Autres achats et charges externes		(348,1)	(421,2)
Impôts, taxes et versements assimilés	4.3	(106,6)	(109,5)
Salaires et traitements	4.4	(133,0)	(127,9)
Charges sociales	4.4	(61,3)	(64,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- amortissements des coproductions diffusées		(5,6)	(13,7)
- amortissements des autres immobilisations		(15,4)	(15,6)
- amortissements des charges d'exploitation à répartir		(0,0)	(0,2)
- provisions sur immobilisations incorpo. et actif circulant		(43,4)	(41,1)
- provisions pour risques et charges		(8,7)	(18,3)
Autres charges	4.5	(61,1)	(60,7)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		197,5	154,1
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		0,0	0,0
Produits financiers		131,5	139,7
Charges financières		(144,2)	(88,9)
RÉSULTAT FINANCIER	4.7	(12,7)	50,8
RÉSULTAT COURANT		184,8	204,9
Produits exceptionnels		37,4	22,5
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31,4	0,5
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3,0	13,3
Reprises sur provisions		3,0	8,7
Charges exceptionnelles		(57,9)	(32,1)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(4,6)	(1,2)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(10,6)	(22,2)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(42,7)	(8,7)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4.8	(20,5)	(9,6)
Participation des salariés		(4,6)	(4,6)
Impôt sur les sociétés	4.9 et 4.10	(45,2)	(33,5)
RÉSULTAT NET		114,5	157,2

BILAN SOCIAL (Normes Françaises)

ACTIF (en millions d'euros)	<i>Annexe</i>	31.12.11 Net	31.12.10 Net
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>2.2 et 3.1</i>	45,8	42,0
Concessions et droits similaires		9,2	8,6
Marque		0,0	0,0
Fonds commercial		0,0	0,0
Autres immobilisations incorporelles		0,0	0,0
Immobilisations incorporelles en cours		3,1	2,2
Coproductions diffusables		12,7	8,8
Coproductions rediffusables		15,0	15,0
Coproductions en cours		5,8	7,4
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>2.3 et 3.2</i>	44,1	50,7
Terrains		0,0	0,0
Constructions		0,0	0,0
Installations techniques matériels et outillages		17,1	21,7
Autres immobilisations corporelles		26,7	29,0
Immobilisations corporelles en cours		0,3	0,0
<i>Immobilisations financières</i>	<i>2.4 et 3.3</i>	1 386,4	1 474,1
Participations		1 285,3	1 313,5
Créances rattachées à des participations		0,0	0,0
Autres titres immobilisés		0,8	0,1
Prêts		100,0	160,2
Autres immobilisations financières		0,3	0,3
ACTIF IMMOBILISÉ		1 476,3	1 566,8
<i>Stocks et en cours</i>	<i>2.5 et 3.4</i>	400,2	421,8
Matières premières et autres approvisionnements		0,0	0,0
Marchandises		0,0	0,0
Droits de première diffusion		198,2	202,8
Droits rediffusables		200,6	217,1
Droits de diffusion en cours		1,4	1,9
Avances et acomptes versés sur commandes	<i>2.6 et 3.5.1</i>	116,6	154,7
Créances clients et comptes rattachés	<i>2.7 et 3.5.2</i>	349,7	334,3
Autres créances	<i>3.5.3</i>	107,2	131,4
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<i>2.8 et 3.6</i>	134,0	70,9
Charges constatées d'avance	<i>3.7</i>	5,3	5,6
ACTIF CIRCULANT		1 113,0	1 118,7
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,0	0,0
Prime de remboursement des emprunts		0,0	0,0
Ecarts de conversion actif		0,3	0,0
TOTAL DE L'ACTIF		2 589,6	2 685,5

PASSIF (en millions d'euros)	<i>Annexe</i>	31.12.11	31.12.10
Capital		42,2	42,7
Prime d'émission		0,0	3,8
Ecart de réévaluation		0,0	0,0
Réserve légale		4,3	4,3
Réserve de plus-value à long terme		0,0	0,0
Autres réserves		813,4	835,0
Report à nouveau		290,7	250,7
Résultat net de l'exercice		114,5	157,2
Provisions réglementées	<i>2.10</i>	38,7	34,1
CAPITAUX PROPRES	<i>3.8</i>	1 303,8	1 327,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>2.11 et 3.9</i>	80,0	67,5
Autres emprunts obligataires		0,0	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		1,3	0,1
Emprunts et dettes financières divers ⁽²⁾		470,1	497,2
Fournisseurs et comptes rattachés		327,9	318,0
Dettes fiscales et sociales		155,4	159,9
Dettes sur immobilisations		2,5	1,4
Dettes diverses		242,4	313,6
Produits constatés d'avance		6,2	0,0
DETTES	<i>3.10</i>	1205,8	1 290,2
Ecart de conversion passif		0,0	0,0
TOTAL DU PASSIF		2589,6	2 685,5
<i>(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i>		1,2	0,0
<i>(2) Dont comptes courants intra groupe (y compris Groupe Bouygues)</i>		470,1	497,2

Tableau de financement social en flux de trésorerie (Normes Françaises)

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'Euros)	31.12.11	31.12.10
1 - Opérations d'exploitation		
• Résultat de l'exercice	114,5	157,2
• Amortissements et provisions ^{(1) (2)}	61,1	51,2
• Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	0,0	0,0
• Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,2	0,6
Capacité d'autofinancement	175,8	209,0
• Acquisitions de coproductions ⁽²⁾	(11,3)	(3,6)
• Amortissements et provisions de coproductions ⁽²⁾	11,3	6,3
• Stocks	21,5	23,4
• Créances d'exploitation	8,9	121,1
• Dettes d'exploitation	(59,5)	(132,3)
• Charges à répartir	0,0	0,0
• Avances nettes en provenance des tiers	38,1	71,6
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	9,0	86,5
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	184,8	295,5
2 - Opérations d'investissement		
• Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	(9,9)	(15,8)
• Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	0,0	10,2
• Acquisitions de participations financières	(3,4)	(263,1)
• Cessions de participations financières	0,1	0,0
• Variation nette des dettes sur immobilisations	1,1	(2,4)
• Variation nette autres immobilisations financières	59,4	0,0
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	47,3	(271,1)
3 - Opérations de financement		
• Variation des capitaux propres	(25,8)	0,0
• Variation nette des dettes financières	(27,2)	(568,2)
• Dividendes mis en paiement	(117,2)	(91,8)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	(170,2)	(660,0)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE	61,9	(635,6)
Trésorerie au début de l'exercice	70,9	706,5
Variation de la trésorerie	61,9	(635,6)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	132,8	70,9

(1) Hors parts de coproduction de programmes

(2) En vue de donner une représentation économique des flux de trésorerie comparable à celle des comptes consolidés, l'acquisition, la consommation, la cession et la réforme des parts de coproduction de programmes qui figurent dans les comptes sociaux en valeurs immobilisées ont été intégrées aux variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

1 Faits marquants

1-1. Acquisition de Publications Metro France

Le 28 juillet 2011, TF1 SA, actionnaire à 34,3 % depuis 2003, a finalisé l'acquisition de 65,7 % complémentaires du capital de Publications Metro France pour un prix définitif de 3,2 millions d'euros.

1-2. Cession de TCM DA et TCM Gestion

Le 19 avril 2011, TF1 SA a cédé au Groupe M6 la totalité de sa participation de 34 % détenue dans leur filiale commune de catalogue de droits TCM DA.

2 Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité afin de donner une image fidèle de patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2-1. Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice 2011.

2-2. Immobilisations incorporelles

2-2-1. Principes généraux

Afin de sécuriser la grille de programmes pour les années futures, la société souscrit des contrats fermes d'acquisition de parts de production de programmes en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes correspondants.

Les parts de production des programmes sont portées en immobilisations incorporelles pour leur montant d'acquisition contractuel, à partir du moment où l'acceptation technique a eu lieu et où les droits sont ouverts.

Les acomptes versés au titre des droits qui ne remplissent pas les conditions précédentes sont comptabilisés en acomptes fournisseurs.

Les programmes acquis pour une diffusion unique sont amortis à 100% lors de la diffusion.

Lorsque les programmes acquis prévoient 2 diffusions ou plus, ils sont amortis de la manière suivante selon le type de programmes :

Type de programme	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Dessins animés	Autres programmes
- 1ère diffusion	80%	50%	100%
- 2 ^{ème} diffusion	20%	50%	

Les « autres programmes » du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines/documentaires, de l'Information et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné comportant une part de coproduction ne sera pas diffusé. Cette probabilité s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programme validées par le management.

2-2-2. Coproductions diffusables

Les parts de coproduction de programmes correspondant au premier passage à l'antenne sont comptabilisées sous cette rubrique.

2-2-3. Coproductions rediffusables

Les parts de coproduction des programmes correspondant aux rediffusions encore possibles sont enregistrées dans le compte "coproductions rediffusables".

2-2-4. Coproductions en cours

Les œuvres littéraires n'ayant pas encore donné lieu à une mise en production figurent sous cette rubrique. Les montants enregistrés correspondent aux sommes versées à la date de clôture. Les montants contractuels des versements restant à effectuer figurent dans le paragraphe relatif aux immobilisations incorporelles au titre de la sécurisation de la grille.

Figurent également dans cette rubrique les parts de coproduction de programmes pour lesquelles le tournage est terminé mais l'acceptation technique n'a pas eu lieu et/ou les droits ne sont pas ouverts.

2-2-5. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (ou à leur coût de production le cas échéant) et sont diminuées des amortissements et éventuelles dépréciations.

2-3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les caractéristiques des plans d'amortissement peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations techniques	Mode linéaire	3 à 7 ans
Autres immobilisations corporelles	Mode linéaire	2 à 10 ans

2-4. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais accessoires. Chaque année, un test de valeur est effectué en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité mesurées sur la base des plans d'affaires et de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF). Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée et complétée le cas échéant par une provision pour dépréciation des comptes courants et une provision pour risques et charges.

2-5. Stocks et en cours

2-5-1. Principes généraux

Afin de sécuriser la grille de programmes pour les années futures, outre les contrats d'acquisition de parts de production, la société souscrit des contrats fermes d'acquisition de droits de diffusion de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes correspondants.

Les droits de diffusion de programmes sont entrés en stock à partir du moment où l'acceptation technique a eu lieu et où les droits sont ouverts. Ils sont valorisés sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût global de production (coûts directs augmentés des frais indirects liés à la production hors coûts d'emprunt comptabilisés en charges).

Les acomptes versés au titre des droits qui ne remplissent pas les conditions précédentes sont comptabilisés en acomptes fournisseurs.

Les programmes acquis pour une diffusion unique sont consommés à 100% lors de la diffusion.

Lorsque les programmes acquis prévoient 2 diffusions ou plus, ils sont consommés selon les modalités suivantes :

- Pour les programmes non valorisés individuellement dans les contrats, la règle est la suivante :

Type de programmes	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes
- 1ère diffusion	80%	50%	100%
- 2ème diffusion	20%	50%	

- Pour les programmes valorisés individuellement dans les contrats : la consommation reflète le prix unitaire contractuel.

Les « autres programmes » du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines/documentaires, de l'Information, et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé (cette probabilité s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programme validées par la Direction),
- si la valeur du droit de rediffusion contractuelle est supérieure à la valeur qui lui serait attribuée selon les règles utilisées en l'absence de valorisation individuelle dans le contrat,
- dès lors qu'un programme fait l'objet d'une revente probable et qu'il existe un écart défavorable entre sa valeur en stock et le prix de vente obtenu ou estimé.

Les contrats d'acquisition de droits non comptabilisés en stocks à la date de clôture sont valorisés pour leur montant contractuel ou pour le montant estimé du décaissement futur (cas des contrats cadre), déduction faite des versements d'acomptes dont ils ont fait l'objet et qui figurent au bilan en « avances et acomptes versés sur commande » ; ces contrats sont mentionnés dans le paragraphe relatif aux stocks.

2-5-2. Droits de première diffusion

Les droits ouverts correspondant au premier passage à l'antenne sont comptabilisés sous cette rubrique.

2-5-3. Droits de diffusion rediffusables

Les droits correspondant aux rediffusions possibles sont enregistrés dans le compte « droits de diffusion rediffusables ».

2-6. Avances et acomptes

Les acomptes sur achats de programmes sont comptabilisés selon les principes décrits au paragraphe 2-5-1 et peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

Les paiements relatifs aux achats de droits de retransmissions sportives sont comptabilisés en avances et acomptes jusqu'à la date de réalisation de l'évènement sportif. Si le droit de retransmission sportive fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre le montant des acomptes versés et le prix de vente obtenu ou estimé est provisionné dès que la cession est probable.

2-7. Créances clients

Les créances qui font actuellement l'objet d'une action contentieuse sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant hors taxes.

De plus, les risques de non recouvrement supérieurs à 2 ans ont été couverts par voie de provisions pour risques, selon les modalités suivantes :

- 100 % de leur montant hors taxes pour les créances antérieures au 1er janvier 2009,
- 50 % de leur montant hors taxes pour les créances nées entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

Les risques sur les créances nées postérieurement au 31 décembre 2009 et non recouvrées au 31 décembre 2011 ne sont pas significatifs.

2-8. Trésorerie

La société gère de façon centralisée la trésorerie du groupe. Les comptes courants de trésorerie débiteurs sont classés en Trésorerie en cohérence avec les comptes courants de trésorerie créditeurs qui figurent en Emprunts et dettes financières divers.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'acquisition.

2-9. Opérations en devises et écarts de conversion

Les factures reçues en devises sont comptabilisées en euros sur la base du taux du jour de comptabilisation et les dettes de fin d'exercice sont converties au cours de change en vigueur au 31 décembre. Les écarts sont portés dans les comptes d'écarts de conversion Actif et Passif.

Les écarts de conversion Actif relatifs à des dettes non couvertes font l'objet d'une provision pour perte de change enregistrée en provision pour risques et charges.

2-10. Provisions règlementées

Cette rubrique comprend:

- les amortissements dérogatoires sur les parts coproductions de programmes non encore diffusées, calculés à partir du premier jour du mois suivant la date de fin de tournage, selon les règles définies par la Direction Générale des Impôts le 3 juillet 1970, soit en pourcentage mensuel :

- 1er mois	20 %
- 2ème mois	15 %
- 3ème au 9ème mois	5 %
- 10ème au 24ème mois	2 %

- les amortissements dérogatoires sur logiciels et licences qui complètent l'amortissement économique effectué à l'actif du bilan,

- les amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres de participation calculés sur une période de 5 ans selon le mode linéaire.

2-11. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est revue à chaque clôture et ajustée le cas échéant pour refléter la meilleure estimation de l'obligation à cette date.

Les passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs, ou pour lesquels la sortie de ressource ne peut être évaluée de manière fiable. Ils ne font pas l'objet de provision.

2-11-1. Indemnités de fin de carrière

L'engagement de retraite de TF1 est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière et fait l'objet d'une provision pour risques et charges, déduction faite des sommes portées à un fonds d'assurance.

2-11-2. Congés d'ancienneté

Des jours de congés supplémentaires sont attribués aux salariés en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise. La charge correspondant à l'acquisition de ces droits à congés est calculée en tenant compte de l'ancienneté dans l'entreprise, du salaire à la date de consommation des droits et du taux de rotation du personnel. Elle est actualisée et fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

2-11-3. Autres provisions pour risques et charges

Elles comprennent principalement les provisions pour litiges et sont évaluées à hauteur des sorties de ressources probables qu'occasionneront les procès ou litiges en cours dont le fait générateur existait à la clôture. Elles incluent

notamment les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés fait l'objet d'une provision si la société estime que la prise en compte du bien fondé de sa position dans le contentieux l'opposant aux Administrations n'est pas hautement probable. La part des redressements qui ne fait pas l'objet de contentieux est enregistrée en dette dès que le montant est connu.

2-12. Publicité

Les ventes d'espace publicitaire sont constatées en chiffre d'affaires lorsque la publicité ou le spot publicitaire correspondant est diffusé. Elles sont égales aux ventes d'espace publicitaire facturées aux annonceurs par les régies publicitaires (principalement TF1 Publicité) diminuées de leur commission de régie.

TF1 réalise à titre marginal des échanges de publicité avec des supports autres que télévisuels (radio, presse écrite...). Ces opérations sont présentées de manière décompensée en chiffre d'affaires et en charges externes.

2-13. Engagements hors bilan

Les engagements de transport d'images recouvrent les redevances à verser aux fournisseurs de services de télédiffusion jusqu'à l'échéance des contrats.

Les cautions et garanties mises en place dans le cadre de contrats commerciaux figurent en engagements hors bilan.

2-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change. Cette exposition est générée par les opérations propres de TF1 SA et par les garanties de change octroyées à ses filiales dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change du Groupe.

La politique du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

3 Notes sur le bilan

3-1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de parts de coproduction de programmes; le détail de leurs variations figure dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Coproductions en cours	8,9	8,3
Coproductions diffusables	8,8	13,4
Coproductions rediffusables	15,0	21,0
VALEUR COPRODUCTIONS AU 1^{er} JANVIER 2011	32,7	42,7
Investissements	21,5	15,0
Consommations 1re diffusion	(4,1)	(9,6)
Consommations 2e diffusion	(1,5)	(4,1)
Consommations totales au titre de la diffusion	(5,6)	(13,7)
Droits échus	(0,4)	(1,8)
Réformes et abandons	(7,0)	(6,5)
VNC reventes	(2,8)	(3,0)
Diminutions	(15,8)	(25,0)
VALEUR COPRODUCTIONS AU 31 DECEMBRE 2011	38,4	32,7
<i>La ventilation des parts de coproduction est la suivante :</i>		
Coproductions en cours	10,7	8,9
Coproductions diffusables	12,7	8,8
Coproductions rediffusables	15,0	15,0
Total	38,4	32,7
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		
Au 1^{er} janvier	1,5	1,5
Dotation	3,4	
Reprise	0,0	0,0
Au 31 décembre	4,9	1,5

Au 31 décembre 2011, le risque de non diffusion des programmes comportant une part de coproduction s'élève à 15,9 millions d'euros dont :

- 4,9 million d'euros est couvert par voie de dépréciation d'actif,
- 11,0 millions d'euros sont couverts par des provisions réglementées déjà constituées, selon les modalités décrites au paragraphe 2.10.

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de la grille de programmes des années futures, l'échéancier des contrats d'acquisition de parts de production de programmes est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total 2011	Rappel 2010
Parts de production	6,9	1,7	5,2	13,8	14,6

3-2. Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice, relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants, peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeurs brutes	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2011
Installations techniques et matériels	89	3	(12,0)	(0,2)	79,8
Autres immobilisations	81,5	3,9	(6,7)	0,2	78,9
Immobilisations en cours	0	0,3		0,0	0,3
TOTAL	170,5	7,2	(18,7)		159,0
Amortissements	01/01/2011	Augmentations	Diminutions		31/12/2011
Installations techniques et matériels	67,3	7,3	(11,9)		62,7
Autres immobilisations	52,5	6,4	(6,7)		52,2
TOTAL	119,8	13,7	(18,6)		114,9

3-3. Immobilisations financières

Ce poste s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres	Total
VALEURS BRUTES AU 1er JANVIER 2011	1 530,1	0,1	160,2	0,3	1 690,7
Augmentations					
Titres Publications Metro France	3,2				3,2
Titres Prefas 18-19-20-21	0,2				0,2
Actions propres (1)		0,7			0,7
Diminutions					
Titres TCM DA & TCM Gestion	(0,1)				(0,1)
Titres LCI Radio & Firélie	(0,1)				(0,1)
Prêt Eurosport			(60,0)		(60,0)
VALEURS BRUTES AU 31 DECEMBRE 2011	1 533,3	0,8	100,2	0,3	1 634,6
Provisions pour dépréciation					
Au 1er janvier 2011	216,6				216,6
Dotation	69,9		0,2		70,1
Reprise	(38,5)				(38,5)
Au 31 décembre 2011	248,0		0,2		248,2
VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2011	1 285,3	0,8	100,0	0,3	1 386,4

(1) Les actions propres correspondent à un total de 100.000 actions au 31 décembre 2011.

La rubrique Prêts est composée d'un prêt consenti à la société Eurosport (valeur résiduelle au 31.12.2011 : 100,0 millions d'euros).

Les dotations aux dépréciations d'un montant total de 69,9 millions d'euros concernent Eurosport France pour 9,0 M€, TF1 Droits Audiovisuels pour 34,7 M€, TF1 Production pour 5,0 M€, Publications Metro France pour 9,6 M€, WAT pour 7,1 M€ et WB Télévision pour 4,5 M€.

Les reprises de dépréciation correspondent à TF1 Thématiques pour 25,1 M€ et One Cast pour 13,4 M€.

3-4. Stocks et en cours

Ce poste est essentiellement composé des droits de diffusion non consommés et se répartit de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Achats de droits	Production interne	Total 2011	Rappel 2010
Droits de première diffusion	226,4	0,2	226,6	234,0
Droits de rediffusions	317,2		317,2	349,4
Droits de diffusion en cours		1,9	1,9	0,4
STOCK AU 1^{er} JANVIER	543,6	2,1	545,7	583,8
Achats	610,0	265,8	875,8	903,5
Consommations 1 ^{re} diffusion	(516,5)	(266,5)	(783,0)	(811,8)
Consommations 2 ^{ème} diffusion	(70,7)		(70,7)	(83,4)
Consommations totales au titre de la diffusion	(587,2)	(266,5)	(853,7)	(895,2)
Droits échus	(21,1)		(21,1)	(21,2)
Réformes et abandons	(17,8)		(17,8)	(12,7)
Reventes	(20,0)		(20,0)	(12,5)
Consommations totales	(646,1)	(266,5)	(912,6)	(941,6)
STOCK AU 31 DECEMBRE	507,5	1,4	508,9	545,7
VARIATION DE STOCK	(36,1)	(0,7)	(36,8)	(38,1)
La ventilation du stock est la suivante :				
Droits de première diffusion	228,0		228,0	226,6
Droits de rediffusions	279,5		279,5	317,2
Droits de diffusion en cours		1,4	1,4	1,9
TOTAL	507,5	1,4	508,9	545,7
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Au 1^{er} Janvier	123,9	0,0	123,9	138,7
Transfert	0,7		0,7	0,5
Dotation	31,6		31,6	31,1
Reprise	(47,5)		(47,5)	(46,4)
Au 31 décembre	108,7	0,0	108,7	123,9

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de la grille de programmes des années futures, l'échéancier des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de droits de retransmissions sportives est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total 2011 (1)	Rappel 2010 (1)
Programmes et droits de télédiffusion	521,4	763,5	86,1	1 371,0	1 436,80
Droits de retransmissions sportives	84,8	65		149,8	261,1
TOTAL	606,2	828,5	86,1	1520,8	1 697,90

(1) Les programmes et droits de télédiffusion comprennent également les engagements externes pris par le GIE TF1 ACQUISITIONS DE DROITS pour le compte de TF1 SA.

La partie de ces contrats libellée en devises est la suivante : 90,9 millions d'euros en US dollars.

3-5. Avances et acomptes versés sur commandes et créances

3-5-1. Avances et acomptes versés sur commande

Cette rubrique est essentiellement constituée d'acomptes versés sur des achats de droits de diffusion de programmes et de retransmissions sportives pour 122,1 millions d'euros (provisionnés à hauteur de 9,3 millions d'euros).

3-5-2. Créances clients et comptes rattachés

TF1 Publicité, mandataire de TF1 SA, vend aux annonceurs des espaces publicitaires. A ce titre, TF1 Publicité perçoit une commission indexée sur le chiffre d'affaires réalisé. Au 31 décembre 2011, le solde des créances dues par TF1 Publicité à TF1 SA s'élève à 327,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 309,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

3-5-3. Autres créances

Cette rubrique est essentiellement constituée de créances relatives à la TVA pour 60,4 millions d'euros et de comptes courants des filiales pour 46,2 millions d'euros (provisionnés à hauteur de 1,4 millions d'euros).

3-5-4. Provisions pour dépréciation des avances et acomptes et créances

(en millions d'euros)	01/01/2011	Transfert	Dotation	Reprise	31/12/2011
Avances et acomptes	11,7	(0,7)	8,3	(10,0)	9,3
Autres créances	8,2		0,0	(6,8)	1,4
TOTAL	19,9	(0,7)	8,3	(16,8)	10,7

3-5-5. Echéances des créances

(en millions d'euros)	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Actif immobilisé	15,0	85,3	0,0	100,3
Actif circulant	706,6	0,9	0,0	707,5
Total	721,6	86,2	0,0	807,8

3-6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Ces postes s'analysent de la façon suivante :

Valeurs brutes (en millions d'euros)	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,4
Dépôts bancaires	5,8	22,5
Comptes courants de trésorerie débiteurs	127,5	47,3
Caisses	0,7	0,9
Intérêts courus à recevoir	0,0	0,0
Disponibilités	134,0	70,7
TOTAL	134,0	71,1
Provisions des comptes courants et VMP		
Au 1^{er} Janvier	0,2	4,7
Dotation	0,0	0,0
Reprise		(4,5)
Transfert	(0,2)	
Au 31 décembre	0,0	0,2
VALEURS NETTES	134,0	70,9

3-7. Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2011 (5,6 millions d'euros en 2010).

3-8. Capitaux propres

Le capital est divisé en 211 033 003 actions ordinaires de 0,2 Euro entièrement libérées.

Les mouvements de l'exercice peuvent être décrits dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	01/01/2011	Affectation du résultat (AGM 2011) (1)	Augmentation	Diminution (2)	31/12/2011
Capital	42,7	-		(0,5)	42,2
Prime d'émission	3,8	-		(3,8)	0,0
Réserve légale	4,3	-	-	-	4,3
Report à nouveau	250,7	40,0	0,0	-	290,7
Autres réserves	835,0		-	(21,6)	813,4
Résultat de l'exercice	157,2	(157,2)	114,5		114,5
Sous total	1 293,7	(117,2)	114,5	(25,9)	1 265,1
Provisions réglementées	34,1		7,6	(3,0)	38,7
TOTAL	1 327,8	(117,2)	122,1	(28,9)	1 303,8
Nombre d'actions	213 410 492		11 111	-2 388 600	211 033 003

(1) Dividendes payés à compter du 26/04/2011.

(2) Réduction de capital par annulation de 2 388 600 actions rachetées (Conseil d'Administration du 10 novembre 2011).

(2) Les provisions réglementées se ventilent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	01/01/2011	Dotation	Reprise	31/12/2011
Parts de production	23,6	4,4	2,1	25,9
Frais d'acquisition sur titres de participation	2,7	1,9	-	4,6
Logiciels et licences	7,8	1,3	0,9	8,2
TOTAL	34,1	7,6	3,0	38,7

3-9. Provisions pour risques et charges

Constituées selon les modalités indiquées à la note 2-11 ces provisions ont évolué comme indiqué ci-dessous :

(en millions d'euros)	01/01/2011	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour non utilisation	31/12/2011
Provisions pour litiges	12,7	10,4	(10,2)	(1,1)	11,8
Provisions relatives aux sociétés apparentées	33,4	12,9	(30,4)	(1,5)	14,4
Provisions pour indemnités de fin de carrière	13,2	2,4	(0,7)	(1,8)	13,1
Provisions pour congés d'ancienneté	5,9	0,7	(0,5)	(0,2)	5,9
Provisions pour risques divers	2,3	32,5			34,8
TOTAL	67,5	58,9	(41,8)	(4,6)	80,0

Suite à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 à 2008, TF1 a reçu une notification de l'Administration Fiscale en novembre 2011. La société conteste les principaux éléments figurant dans la notification et a exercé son droit de recours. Les incidences de cette notification ont été intégrées dans les comptes au 31 décembre 2011.

Les provisions relatives aux sociétés apparentées correspondent à la quote-part de TF1 dans les résultats des filiales constituées en société de personnes et à des risques afférents aux filiales.

Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière de 13,1 millions d'euros est égal à la valeur actualisée des obligations de 17,3 millions d'euros diminuée de la juste valeur des actifs du régime de 4,2 millions d'euros. Les principales hypothèses de calcul de la valeur actualisée des obligations sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5,46%
- taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- âge de départ à la retraite : 62 ans.

Les provisions pour risques divers comprennent une provision de 27,0 millions d'euros relative à une réclamation de taxe CNC dont le remboursement a été obtenu par une décision en première instance et qui a fait l'objet d'un appel de la part de l'Administration.

Aucun passif éventuel significatif (litiges susceptibles d'occasionner une sortie éventuelle de ressources) n'a été identifié à la date d'arrêté des comptes.

3-10. Dettes

3-10-1. Emprunts auprès des établissements de crédits

Dans ce poste figurent des concours bancaires courants pour un montant de 1,2 millions d'euros.

La société possède une possibilité de tirages confirmés sur diverses banques d'un montant de 1 015 millions d'euros, tirages non utilisés au 31 décembre 2011 (dont 150 millions d'euros ont une échéance inférieure à un an et 865 millions d'euros une échéance supérieure à un an), auxquels s'adosse un droit de tirage non confirmé auprès de Bouygues Relais classé en Emprunts et dettes financières divers.

3-10-2. Emprunts et dettes financières divers

Les placements de trésorerie des filiales, effectués dans le cadre de conventions de trésorerie, sont comptabilisés dans ce poste pour 423,0 millions d'euros (497,2 millions d'euros en 2010). Le tirage effectué chez Bouygues Relais s'élève à 47,1 millions d'euros au 31 décembre 2011.

3-10-3. Dettes diverses

Le poste comprend essentiellement des avoirs et dégressifs à accorder à TF1 Publicité pour 231,1 millions d'euros (293,1 millions d'euros en 2010).

3-10-4. Echéances des dettes

<i>(en millions d'euros)</i>	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des étab de crédit	1,3			1,3
Emprunts et dettes financières divers	470,1			470,1
Dettes fournisseurs	327,9			327,9
Dettes fiscales et sociales	155,4			155,4
Dettes sur immobilisations	2,5			2,5
Dettes diverses	241,4	1,0		242,4
TOTAL	1 198,6	1,0	0,0	1 199,6

3-10-5. Etat des charges à payer et des produits à recevoir

<i>(en millions d'euros)</i>			
Actif		Passif	
Créances clients	4,0	Dettes fournisseurs	114,0
Autres créances	44,7	Dettes fiscales et sociales	55,6
		Dettes sur immobilisations	1,9
		Dettes diverses	231,3

3-11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 6,2 millions d'euros sont relatifs à la filiale TF1 Publicité. Ils correspondent à des engagements à servir clients donnés en gracieux qui, jusqu'au 31 décembre 2010, étaient comptabilisés en dettes diverses – clients avoirs à établir. Le montant correspondant au 31 décembre 2010 s'élevait à 11,1 millions d'euros.

4 Notes sur le compte de résultat

4-1. Chiffre d'affaires

Les recettes publicitaires figurent en produits pour 1 435,2 millions d'euros (1 473,9 millions d'euros en 2010).

4-2. Achats de matières premières, autres approvisionnements et variation de stocks

Ce poste comprend les consommations de droits de diffusion pour 587,2 millions d'euros (631,3 millions d'euros en 2010). Se reporter au paragraphe 3-4.

4-3. Impôts et taxes

Ce poste enregistre principalement la contribution au compte de soutien au cinéma pour un montant de 82,0 millions d'euros en 2011 contre 84,1 millions d'euros en 2010. Il comprend également en 2011 un montant de 6,4 millions d'euros au titre de la taxe sur la publicité diffusée (6,0 millions d'euros en 2010).

4-4. Salaires et traitements et charges sociales

Aucune charge n'a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2011 au titre du contrat d'intéressement mis en place dans le Groupe (7,9 millions d'euros en 2010).

La charge relative à l'abondement mis en place dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise s'élève à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2011 (4,2 millions d'euros au 31 décembre 2010)

4-5. Autres charges

Les versements aux sociétés d'auteurs et droits voisins figurent dans ce poste pour un montant de 60,6 millions d'euros en 2011 (61,0 millions d'euros en 2010).

4-6. Transferts de charges

Dans ce poste figurent principalement le remboursement des coûts engagés par TF1 pour le compte de ses filiales.

4-7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Dividendes et remontée résultats sociétés transparentes	35,1	70,1
Intérêts nets versés	1,4	(3,6)
Provisions pour dépréciation des titres (1)	(31,4)	1,3
Provisions pour dépréciation des comptes courants	0,0	4,5
Provisions pour risques sur filiales	(12,7)	(23,4)
Autres provisions	(0,5)	0,3
Perte sur cession compte courant	(0,8)	
Ecarts de change	(3,8)	2,0
Amortissement des primes de remboursement des obligations		(0,4)
Net	(12,7)	50,8

(1) se reporter au paragraphe 3.3

Le poste Autres provisions inclut notamment les provisions pour pertes de change.

Concernant les sociétés liées, les intérêts versés s'élevèrent à 4,2 millions d'euros et les intérêts reçus à 5,0 millions d'euros en 2011 (respectivement 2,2 millions d'euros et 8,9 millions d'euros en 2010).

4-8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Réformes et moins-values réalisées sur cessions de parts de production	(7,4)	(8,5)
Dotations nettes de provisions (amortissement dérogatoire compris)	(39,7)	0,1
Plus ou moins-values sur cessions immobilisations financières	0,0	(0,3)
Divers	26,6	(0,9)
Net	(20,5)	(9,6)

Les dotations nettes aux provisions comprennent une provision de 27,0 millions d'euros relative à une réclamation de taxe CNC dont TF1 a obtenu le remboursement en première instance et qui a fait l'objet d'un appel de la part de l'Administration (le produit correspondant se trouve sur la ligne Divers).

4-9. Impôt sur les sociétés

Ce poste se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Charge d'impôt groupe fiscal	(81,6)	(55,4)
Produit d'impôt 2011 à percevoir des sociétés bénéficiaires	39,3	21,9
Charge d'impôt exercices antérieurs	(2,9)	
Impôt sur les sociétés	(45,2)	(33,5)

Le produit d'impôt relatif au résultat exceptionnel est de 7,4 millions d'euros.

TF1 a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1989. Les conventions d'intégration fiscale prévoient que l'imposition des sociétés intégrées est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. Le périmètre d'intégration fiscale comprend 33 sociétés en 2011.

L'écart entre le taux d'impôt théorique de 36,10% et le taux apparent de 28,30% résulte essentiellement des économies d'impôt dans l'intégration fiscale des déficits des sociétés intégrées.

Le montant des déficits des filiales ayant généré une économie dans le groupe fiscal et susceptibles d'engendrer une charge fiscale dans le futur s'élève à 36,7 millions d'euros.

4-10. Fiscalité différée

Sont présentés ci-après les effets d'impôt futur non comptabilisés à ce jour chez TF1 SA qui seront constatés lors du passage en résultat des flux sous-jacents. Ils sont calculés sur la base d'un taux de 36,10%.

<i>(en millions d'euros)</i>	Accroissement futur d'impôt	Allègement futur d'impôt
Provisions réglementées	12,3	-
Participation, congés payés, contribution sociale de solidarité, provisions pour indemnités de fin de carrière et congés d'ancienneté, autres charges non déductibles	-	15,5

5 Autres informations

5-1. Engagements hors bilan

Ils se ventilent au 31 décembre 2011, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>					
Engagements donnés	A moins d'1 an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans	Total 2011	Rappel 2010
Contrats de location simple	26,2	117,5	45,0	188,7	199,4
Contrats de transport d'images	16,0	46,8	1,1	63,9	82,7
Crédit bail mobilier (1)	2,1	5,2		7,3	9,4
Garanties	5,4	15,1	1,8	22,3	28,2
Engagements sur titres de participation (2)	155,0			155,0	155,0
Divers	0,2			0,2	6,7
TOTAL	204,9	184,6	47,9	437,4	481,4

<i>(en millions d'euros)</i>					
Engagements reçus	A moins d'1 an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans	Total 2011	Rappel 2010
Contrats de location simple	26,2	117,5	45,0	188,7	199,4
Contrats de transport d'images	16,0	46,8	1,1	63,9	82,7
Crédit bail mobilier	2,1	5,2		7,3	9,4
Engagements sur titres de participation (2)	155,0			155,0	155,0
Divers (3)	4,0	2,2		6,2	8,1
TOTAL	203,3	171,7	46,1	421,1	454,6

- (1) Le 1^{er} juin 2010, TF1 a pris en crédit-bail auprès d'un établissement bancaire du matériel technique et informatique. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, porte sur un montant de 10,1 M€ (hors frais financiers) ; les redevances de l'exercice 2011 s'élèvent à 2,1 millions d'euros et les loyers futurs prévisionnels restants à 7,3 millions d'euros.
- (2) La participation de 33,5% de TF1 dans la société Groupe AB fait l'objet d'une option d'achat consentie à l'équipe dirigeante de Groupe AB, exerçable à tout moment jusqu'au 11 juin 2012, pour un prix de 155 millions d'euros.
- (3) Les engagements reçus divers comprennent principalement la juste valeur des instruments financiers de change pour 5,9 millions d'euros (se reporter à la note 5-2-1).

Les autres engagements réciproques relatifs au cycle d'exploitation sont présentés dans les paragraphes correspondant aux postes de bilan concernés (notamment les engagements de sécurisation de grille) et à leur financement (se reporter à la note 3-10-2).

Aucun engagement complexe n'a été souscrit par la société TF1 au 31 décembre 2011.

5-2. Utilisation des instruments financiers de couverture

5-2-1. Couverture du risque de change

TF1 est exposée aux risques de variation des cours des devises du fait :

- de ses règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères,
- des garanties données à ses filiales d'un cours de conversion annuel par devise applicable aux besoins/excédents prévisionnels en devises déclarés annuellement.

TF1 utilise des contrats d'achat et de vente à terme de devises et des opérations de swaps pour se prémunir des variations de cours. Ces opérations de couverture, traitées sur le marché des changes, couvrent à 100% l'exposition nette du groupe pour 2012, des contrats signés au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, la contre-valeur du montant global de ces encours vis-à-vis des contreparties bancaires s'élève à 117,7 millions d'euros dont :

- 99,3 millions d'euros d'achats à terme (constitués en totalité en US dollars, valorisés au taux de clôture)
- 18,4 millions d'euros de swaps de change (constitués pour 17,8 millions en US dollars et 0,5 millions en livres sterling).

5-2-2. Couverture du risque de taux

Au 31 décembre 2011, les deux derniers swaps de taux de 50 millions d'euros chacun, souscrits en 2010, sont arrivés à échéance.

5-3. Effectifs

A la clôture de l'exercice la situation des effectifs (contrats à durée indéterminée à fin de période), selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle, se répartissait comme ci-dessous :

	2011	2010	2009
Collège 1 – Employés	10	10	12
Collège 2 – Agents de maîtrise	380	390	410
Collège 3 – Cadres	996	960	938
Collège 4 – Journalistes	247	244	237
TOTAL	1 633	1 604	1 597

5-4. Rémunération des dirigeants

La rémunération versée au cours de l'exercice 2011 aux cadres dirigeants du groupe, soit les quinze membres du comité de direction TF1 cités dans le rapport annuel, s'élève à 9,2 millions d'euros.

La part des obligations comptabilisées au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi est de 3,1 millions d'euros.

Les membres du Comité de Direction Générale du groupe Bouygues, dont fait partie Nonce Paolini, bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime, qui constitue un avantage postérieur à l'emploi. La charge relative à la contribution versée en 2011 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances qui gère le régime, refacturée par Bouygues, est de 0,2 million d'euros.

En dehors des prêts de titres aux membres de la direction également administrateurs, dans le cadre de leur fonction, il n'a été accordé aucun prêt ou garantie significatif aux membres de la direction ou du Conseil d'Administration.

5-5. Options de souscription et attributions gratuites d'actions

L'information relative aux options d'achat ou de souscription d'actions et à l'attribution d'actions gratuites consenties aux salariés est fournie au paragraphe « Plans d'options de souscription et d'attributions gratuites d'actions » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration.

5-6. Jetons de présence

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 2011 s'élève à 0,3 million d'euros.

5-7. Détails des comptes concernant les entreprises liées

<i>(en millions d'euros)</i>			
Actif		Passif	
Immobilisations financières	100,0	Dettes financières	470,0
Avances et acomptes /Créances clients	428,9	Dettes fournisseurs	43,7
Autres créances	44,9	Autres dettes	239,0
Disponibilités et comptes courants	127,4	Produits constatés d'avance	6,3
Charges		Produits	
Charges d'exploitation	200,4	Produits d'exploitation	1 529,9
Charges financières	35,2	Produits financiers	43,4

5-8. Tableau des filiales et participations

Sociétés ou groupes de sociétés	Devise	Capital	Capitaux propres autre que capital et résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Valeur nette comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals fournis ⁽²⁾	CA du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<i>En milliers d'euros ou d'unités monétaires de la devise spécifiée</i>				<i>En milliers d'euros</i>							
I. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)											
- TF1 PUBLICITE		2 400	472	100,00 %	3 038	3 038	13 237	-	1 674 438	17 969	16 200
- TF1 FILMS PRODUCTION		2 550	21 674	100,00 %	1 768	1 768	-	-	42 353	480	-
- TÉLÉ-SHOPPING		5 127	(4 934)	100,00 %	5 130	5 130	-	-	82 844	10 772	-
- TF1 PUBLICATIONS (*)		75	(1 425)	99,88 %	519	0	-	-	0	5	-
- TF1 ENTREPRISES		3 000	9 347	100,00 %	3 049	3 049	-	-	32 447	3 217	1 500
- e-TF1		1 000	131	100,00%	1 000	1 000	-	-	73 307	5 868	1 828
- TF1 THEMATIQUES		40 000	4 022	100,00%	209 451	88 999	-	-	27	9 468	-
- EUROSPORT		15 000	334 444	100,00 %	234 243	234 243	100 000	-	350 973	39 856	13 500
- EUROSPORT France		2 325	17 386	100,00 %	126 825	93 325	-	434	64 905	2 567	-
- ONE CAST		3 000	(39)	100,00 %	17 940	17 940	2 967	-	9 943	787	-
- TF1 EXPANSION		269	326 880	100,00%	291 291	291 291	-	-	0	(3 101)	-
- TF1 DROITS AUDIOVISUELS		40 000	7 085	100,00 %	116 431	62 000	20 489	18 717	46368	(25853)	-
- LA CHAINE INFO		4 500	50	100,00%	2 059	2 059	-	317	42 822	(2 038)	-
- OUEST INFO		40	(124)	100,00 %	1 617	1 617	-	-	2 051	(237)	-
- TF1 PRODUCTION		10 080	(3 215)	100,00 %	24 052	19 052	16 520	-	96 290	(1 174)	-
- TF1 INSTITUT		40	(113)	100,00 %	590	590	437	-	929	(187)	-
- TF1 MANAGEMENT		40	(15)	100,00 %	40	40	-	-	0	(3)	-
- WAT		100	222	100,00 %	12 140	5 000	-	-	2 666	185	-
- PREFAS 4		40	(11)	100,00 %	40	40	-	-	0	(3)	-
- PREFAS 18		40	0	100,00 %	40	40	-	-	0	0	-
- PREFAS 19		40	0	100,00 %	40	40	-	-	0	0	-
- PREFAS 20		40	0	100,00 %	40	40	-	-	0	0	-
- PREFAS 21		40	0	100,00 %	40	40	-	-	0	0	-
- PUBLICATIONS METRO FRANCE		100	134	100,00 %	15 552	6 000	3 900	-	33 240	(4 794)	-
- TF1 DISTRIBUTION		40	(13)	100,00 %	40	40	4 027	-	61 852	(250)	-
- HOP		11 624	39 692	100,00%	276 185	276 185	-	-	0	365	-
- TF1 DS		100	0	100,00%	100	100	18 260	-	41 024	(12)	-
- GIE ACQUISITION DE DROITS		0	0	96,00%	0	0	69 137	-	93 910	(11 669)	-

Sociétés ou groupes de sociétés	Devise	Capital	Capitaux propres autre que capital et résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Valeur nette comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals fournis ⁽²⁾	CA du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<i>En milliers d'euros ou d'unités monétaires de la devise spécifiée</i>				<i>En milliers d'euros</i>							
II. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
- MEDIAMETRIE (*)		930	15 459	10,80 %	44	44	-	-	65 288	4 148	45
- A1 INTERNATIONAL (**)		20	5 015	50,00 %	12 809	0	-	-	0	(3 779)	-
- MONTE CARLO PARTICIPATION		25 285	(215)	50,00 %	12 642	12 642	-	-	306	(119)	-
- S M R 6		105	69	14,29%	15	15	5	-	78	4	-
- GROUPE AB (*)		462 687	2	33,50%	155 000	155 000	-	-	713	(40)	-
- WB TELEVISION (*)		62	(4 166)	49,03%	4 500	0	-	-	0	(499)	-
- WIKIO (*)		24 064	7 077	13,22% ⁽³⁾	3 504	3 504	-	-	0	(654)	-
- MR5		38	(22)	33,33 %	13	13	-	-	19 084	(31)	-

Sociétés ou groupes de sociétés	Devise	Capital	Capitaux propres autre que capital et résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Valeur nette comptable des titres détenus ⁽¹⁾	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals fournis ⁽²⁾	CA du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<i>En milliers d'euros ou d'unités monétaires de la devise spécifiée</i>				<i>En milliers d'euros</i>							
III. Participations (capital détenu inférieur à 10%)											
- PRIMA TV (**)		6 500	3 964	5,00%	1 407	1 407	-	-	47 926	27 433	-
- MEDIAMETRIE EXPANSION (*)		1 829	139	5,00 %	91	0	-	-	0	92	7
- LES NOUVELLES EDITIONS TF1 (*)		40	54	1,00 %	0	0	-	-	4	(1)	-
- TF6		80	(6)	0,02 %	0	0	2 014	162	15 312	(2 762)	-
- TF6 GESTION		80	20	0,001 %	0	0	-	-	5	2	-
- SERIE CLUB		50	422	0,004 %	2	2	-	-	9 072	397	-
- APHELIE		2	4 497	0,05 %	0	0	34	-	14 072	11 938	-
- DUJARDIN (EX REGAIN GALORE)		463	2 653	0,01%	1	1	-	-	20 420	1 097	-
TOTAL GENERAL FILIALES ET PARTICIPATIONS					1 533 288	1 285 294	251 027	19 630	-	-	33 080

(1) le cas échéant, y compris frais d'acquisition sur titres

(2) les cautions et avals fournis correspondent aux garanties données par la société en cas de défaillance de la filiale et présentées dans les engagements hors bilan.

(3) Pourcentage de détention au 31/12/2010 ramené à 10% au 31/12/2011

(*) Capital, capitaux propres autres que capital et résultat, chiffre d'affaires et résultat de l'exercice 2010

(**) Capital, capitaux propres autres que capital et résultat, chiffre d'affaires et résultat de l'exercice 2009

6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.